



Le Conseil Municipal a la douleur,
le regret, de vous faire part du décès de
notre Maire, Michel MOUROT.

Nous adressons nos sincères
condoléances à sa famille
et tous ses proches.

Les obsèques auront lieu en l'Eglise du
Thillot le jeudi 2 mars 2023 à 14h30.

Monsieur le Maire reposera
au funérarium du Thillot.

La famille recevra le mardi 28 février 2023
de 15h à 18h30 et le mercredi 1er mars
2023 de 9h à 12h et de 15h à 18h30.